



Projet associatif

2021-2026



FFHANDBALL



LIGUE PAYS DE LA LOIRE
FFHANDBALL



COMITÉ VENDÉE
FFHANDBALL

S O M M A I R E

- I. Préambule
- II. Présentation du club
- III. Moyens
- IV. Valeurs
- V. Projet

1. Préambule

Le projet associatif est une réflexion collective dont le but est de structurer et donner une ligne directrice commune. Il diagnostique les points forts et les points à améliorer, présente des objectifs en tenant compte de l'attente des publics et des instances, crée une adhésion interne, affirme la spécificité du club et en estime les besoins. Dans cette perspective, le projet associatif constitue un outil de communication indispensable. Il sert de document fédérateur auquel chacun dans l'association peut se référer pour trouver les réponses concernant les perspectives et les ambitions du club.

En rédigeant son projet associatif, le club s'inscrit dans une démarche de développement durable sur le plan sportif, éducatif et économique.

Ce Projet Associatif a été validé par le Conseil d'Administration le 29/04/2021

- Il est en cohérence avec les documents de référence (statuts et règlement intérieur votés en septembre 2020).

*- Il présente **les priorités pour 2021-2026**: il est LE guide des actions menées par le club.*

- Il est complété par le Plan d'Actions 2021-2026 qui précise les référents, les moyens mis en œuvre, les échéances, les critères d'évaluation.

1. Historique



1^{er} Label d'argent Ecole de hand



1^{er} Label d'or Ecole d'arbitrage



Coupe de Vendée
-16M/-16F/
-19M/SM1

II. Présentation du club

1. Historique
2. Ancrage territorial
3. Identité
4. Organisation interne
5. Effectifs du club
6. Activités
7. Ecole d'arbitrage

1989	1999	2009	2011-2013	2014	2018 et 2019	2020
------	------	------	-----------	------	--------------	------

Création de l'US FERRIEROISE HB

Création de l'école de Hand

Le club passe le cap des 100 licenciés

Création d'un emploi d'éducateur sportif

Changement de nom et de logo. Le club devient LA FERRIERE VENDEE HANDBALL

Supporters:
Prix départemental du fair-play 2018 et 2019



2. Ancrage territorial

Le club est implanté dans la ville de La Ferrière en Vendée. Le handball est pratiqué dans plusieurs communes voisines permettant la mise en œuvre de conventions sportives.



Au 1er janvier 2020, la population municipale, relativement jeune et familiale, comptabilise 5.255 habitants.

Le sport occupe une place importante au sein de la commune. 17 associations sportives sont recensées avec environ 1450 adhérents.

Le club de handball avec ses 232 adhérents en 2019-2020 était l'association sportive de la commune comptabilisant le plus de licenciés.

3. Identité



NOM : LA FERRIERE VENDEE HANDBALL

Association à but non lucratif qui relève de la loi du 1^{er} juillet 1901

DATE DE CREATION : Juin 1989

Inscrite au Journal Officiel comme association : 23 février 2008

Nouveaux statuts : 10 septembre 2020

SIEGE : Mairie de la Ferrière : 36 rue de la Chapelle BP 19 85280 La FERRIERE

BUT : Promotion et pratique du handball pour tout public

Un règlement intérieur (consultable sur le site internet du club) explique les droits et les devoirs de chaque membre ainsi que les décisions prises en cas de non respect de ce dernier. L'adhésion à la Ferrière Vendée Handball engage les membres à respecter le règlement intérieur et à participer activement à la vie du club.



4. Organisation interne

L'encadrement du club est constitué :

D'un Conseil d'Administration composé de 20 à 30 membres.

Il se réunit 4 à 6 fois dans la saison sur convocation du président ou sur la demande du quart de ses membres.

Le conseil d'administration a pour rôle de faire vivre le projet du club. Sa mission est :

- de mettre en œuvre les décisions prises en assemblée générale ;
- d'être consulté avant que soit prise une décision importante pour le club ;
- de définir des projets futurs à mettre en place, de définir les futures manifestations du club (tournois, fêtes du club...)
- de préparer l'assemblée générale du club.

D'un Bureau Directeur dirigé par une co-présidence composé de 11 membres issus du CA dont les responsables des commissions.

Il se réunit au moins tous les 2 mois et gère les affaires courantes.

Les commissions rendent compte de leur activité lors des réunions de CA et font chacune un bilan de leurs actions lors de l'AG de fin de saison.

Tous les membres du CA et du bureau sont bénévoles. Pour compléter l'encadrement, l'éducateur sportif salarié membre de la commission technique peut participer aux CA sur invitation d'un membre du bureau.

Organigramme CA et BD - LA FERRIERE VENDEE Handball – SAISON 2020-2021

PRESIDENT(e)

Relation Club / Instances (Mairie, Comité, Ligue...)
Relations club Convention
Réfèrent salarié (contrat, horaires...)
Planification des réunions BD et CA

CO-PRESIDENT(e)

Membres CA élu :

Correspondant Général :

Réception et transfert courrier adresse officielle club
Mise à jour du planning général des compétitions
Engagement des équipes

Secrétaire Administratif(ve) :

Diffusion des informations diverses aux licenciés
Convocation aux réunions (AG, CA, BD)
Compte rendu de réunion
Gestion création et renouvellement des licences

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Pôle Sportif et Technique

Pôle Finance et Animation

COMMISSION SENIOR

Responsable

Membres CA élus :

Missions :

Relation Senior / club
Suivi des licences sénior (relances)
Engagements des équipes séniors (en lien avec correspondant général et responsable technique)

COMMISSION JEUNE

Responsable 8 à -10 ans et Responsable -12 à -20 ans

Membres CA élus :

Missions :

Relation Coach/club et parent/club
Suivi des licences jeune (relances)
Interlocuteur club/conventions
Engagements des équipes jeunes (en lien avec correspondant général et responsable technique)

COMMISSION FINANCE

Trésorier(ère)

Membres CA élus

Missions :

Gestion et Suivi des comptes
Gestion caisse bar et manifestation
Suivi des déclarations liées au salarié
Facturation externe (NAP, intervention salarié.....)

COMMISSION PARTENARIAT

Responsable :

Membres CA élus et Membres :

Missions :

Relation Partenaires
Démarchage nouveau partenaires
Mise à jour des panneaux publicitaires

COMMISSION TECHNIQUE ET ARBITRAGE

Responsable :

Membres CA élus et Membres :

Missions :

Animation de la commission arbitrage
(Formations interne/externe, tuteurs...)
Désignation des JAJ et table de marque sur le planning général
Soutien aux encadrants
Formation interne/externe

COMMISSION Organisation des Compétitions

Membres CA élus et Membres:

Missions :

Mise à jour et diffusion du planning général des compétitions
Diffusion des conclusions de match
Gestion des conclusions de match à domicile Répartition des collectifs

COMMISSION ANIMATION

Responsable :

Membres CA élus et Membres :

Missions :

Organisation des manifestations extra-sportives
Gestion du bar (Stock, Plannings)

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable :

Membres CA élus et Membres :

Missions :

Gestion du site internet et réseaux sociaux
Relations club / presse
Affichage externe (commerce..)

COMMISSION PROJET ASSOCIATIF

Membres CA élu et Membres :

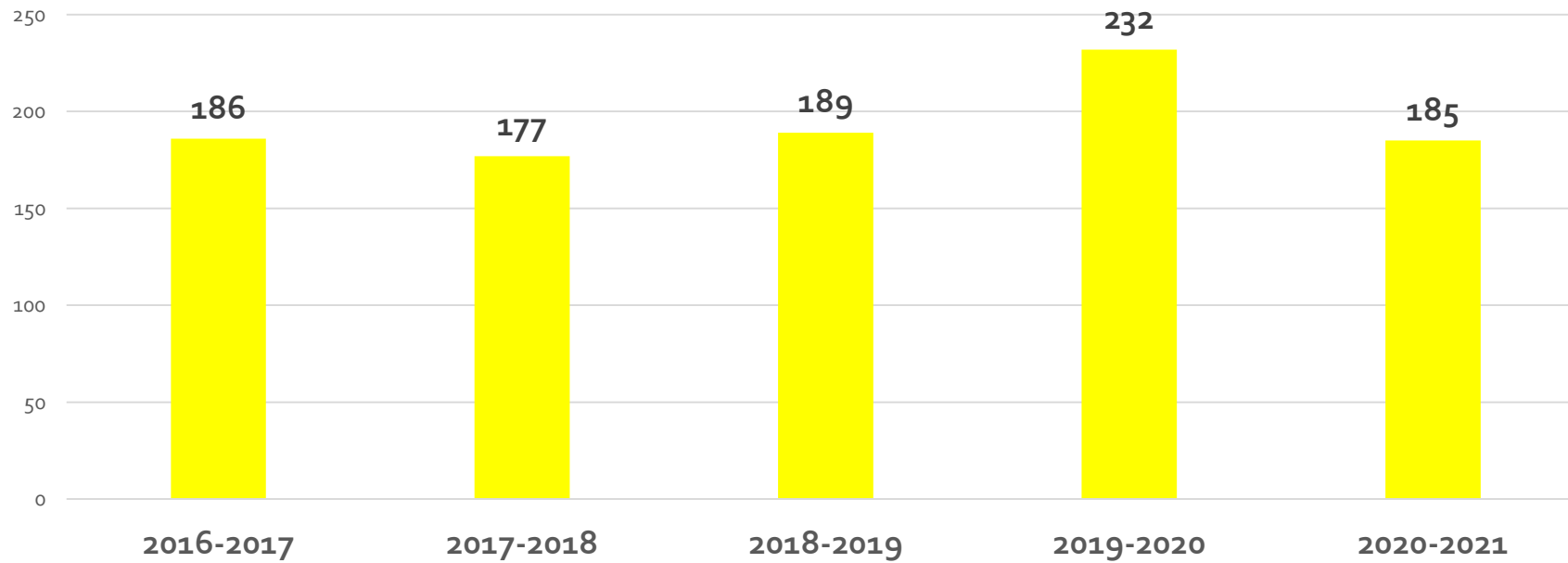
Missions :

Etablissement du projet associatif pour connaître, identifier, et répondre aux besoins du club
Evaluation des objectifs et actions

5. Effectifs du club

Evolution des effectifs (2016-2021)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Nombres de joueurs	161	151	164	197	163
Nombre de dirigeants	25	26	25	35	22
Nombre licenciés	186	177	189	232	185



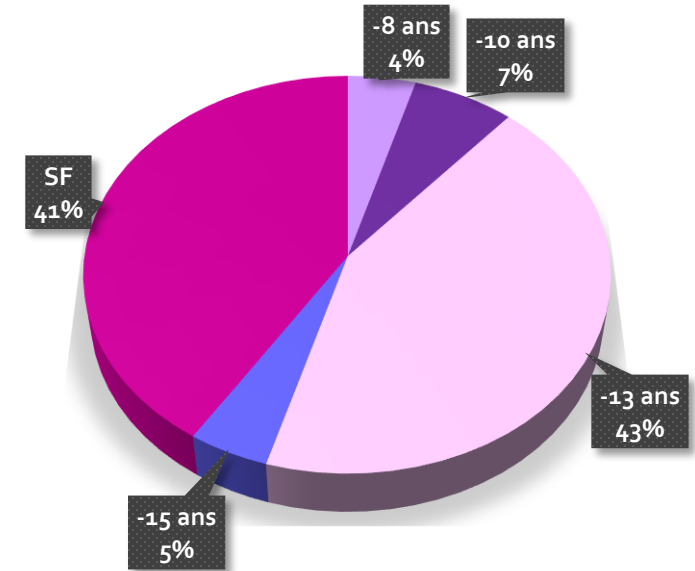
(source saison 2020-2021)

Répartition des effectifs

(source saison 2020-2021)

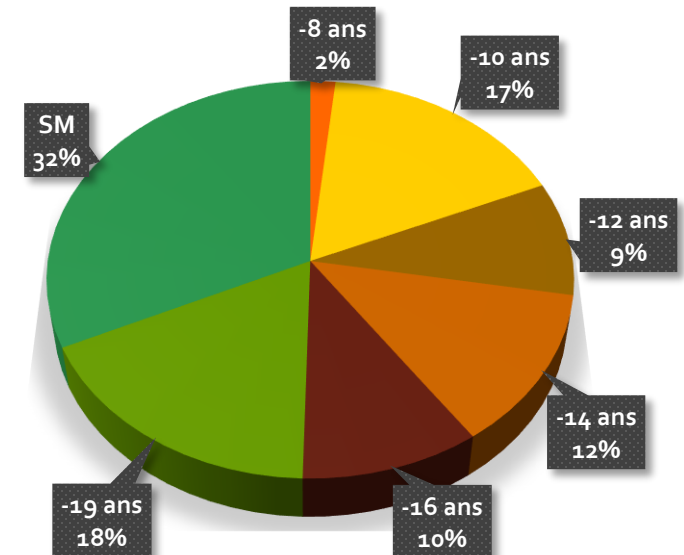
Effectif féminin

Catégorie d'âges	Féminin	Niveaux	Nombre séance hebdo
2013-2014	2	-8 ans	1 séance (1h)
2011	3	-10 ans	1 séance (1h15)
2008-2009-2010	19	-13 ans	1 séance (1h30)
2006-2007	2	-15 ans	1 séance (1h30)
2005 à 1990	18	SF	2 séances (1h30)
	44		



Effectif masculin

Catégorie d'âges	Masculin	Niveaux	Nombre séance hebdo
2013-2014	2	-8 ans	1 séance (1h)
2011-2012	20	-10 ans	1 séance (1h15)
2009-2010	11	-12 ans	1 séance (1h30)
2007-2008	15	-14 ans	2 séances (1h30 + 1h15)
2005-2006	12	-16 ans	2 séances (1h30)
2002-2003-2004	21	-19 ans	2 séances (1h30 + 1h15)
2001 à 1970	38	SM	3 séances (2 x 1h30 + 1h15)
	119		



6. Activités

Le club propose à ses licenciés la pratique du handball non compétitive pour les enfants de -8 à -10 ans et compétitive pour les jeunes à partir de -12 ans en sections féminine et masculine. Trois équipes séniors masculines et deux équipes séniors féminines sont engagées en championnat.

Le club entreprend chaque année des échanges avec d'autres associations sous forme sportives ou caritatives (matches amicaux, bénévolat, organisation de tournois interclubs).

Ces démarches visent à élargir les pratiques sportives des adhérents, à entretenir des relations amicales entre les associations et à soutenir des causes qui correspondent aux valeurs du club.



D'autres activités extra sportives sont proposées sous forme de manifestations- événements afin d'assurer une partie de son autofinancement.

Six manifestations sont reconduites chaque année :

- Loto
- Tournoi de sixtes
- Fête de la musique (collaboration avec l'association Faci'ensemble regroupant les artisans, commerçants, industriels et professions libérales de la Ferrière)
- Tournoi d'Halloween (tournoi interclub réservé aux jeunes (-8 à -14 ans))
- Soirée des partenaires
- Concours de palet (collaboration avec l'association de palet de La Ferrière)
- Vente à emporter (pizzas, saucissons ...)



7. Ecole d'arbitrage (cf Annexe Projet école arbitrage 2020-2024)

Le club a pour objectif de :

- ♦ Former des arbitres pour répondre aux obligations fédérales de la CMCD (contribution mutualisée des clubs au développement)
- ♦ Former des encadrants (accompagnateur, animateur, superviseur, secrétaire/chronométreur table)



Le public ciblé :

- les jeunes licenciés du club de 10 à 18 ans
- les séniors (adultes licenciés)

Le niveau : de débutant club à niveau régional

Le club propose des formations d'arbitrage : formation interne club, formation territoriale (Ligue des Pays de la Loire → ITFE, formation fédérale FFHB → IFFE)

Promotions visées :

- Obtention de labels Ecole d'arbitrage territorial (bronze, argent, or) → événement remise officielle.
- Ecole d'arbitrage Labellisée Septembre 2020.
- Mise en valeur de l'école d'arbitrage → lever de rideau, équipe fanion.
- Titularisation des JAJ vers le niveau régional

Organisation :

Assurer l'arbitrage des matchs jeunes à domicile par des JAJ en formation, avec un suivi systématique de nos accompagnateurs diplômés de l'école d'arbitrage
Mise en situation des JAJ en formation sur les tournois amicaux (ex : tournoi Halloween).

Transmission des valeurs : sensibiliser les joueurs, coach, spectateurs sur le rôle essentiel des arbitres pour le bon déroulement des compétitions de handball et du respect inconditionnel qui leur est dû, former, accompagner, protéger les JAJ, développer et encourager l'esprit de fairplay dans le club, animer le collectif arbitrage comme un collectif de jeu (équipes) par des temps conviviaux (soirée de fin de saison).

Effectifs 2020-2021

- 18 Juges Arbitres Jeunes
- 2 Juges Arbitres Adultes



1. Les moyens matériels

Pour chacune des équipes, le club possède un jeu de maillots, un sac à ballons, du matériel paramédical (trousse à pharmacie).

Le club possède également du mobilier, de l'électroménager, du matériel informatique et technique nécessaire à ses activités.

La commune de La Ferrière met à disposition du club un local de rangement dans son complexe sportif ainsi que des créneaux horaires disponibles la semaine et le week-end répartis avec les autres associations sportives. Il est possible d'emprunter un véhicule municipal type minibus pour les déplacements.

Le club développe son image sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram)

et à travers son site Internet: <https://uslaferriere-handball.com>

Une boutique en ligne est active depuis novembre 2019 : <https://www.3gsport.net/handball-la-ferriere> (vêtements et accessoires au nom du club et personnalisables).



III. Moyens

1. Matériels

2. Humains

3. Financiers

2. Les moyens humains

La Ferrière Vendée Handball peut compter sur un groupe de bénévoles très actifs. Si, par définition, le bénévole est quelqu'un qui rend un service sans demander de rémunération, au sein du club il est bien plus que cela. Qu'il participe à l'accueil, à l'animation, assure le bon déroulement des soirées partenaires et des soirées club, ou serve les boissons lors des matchs, il est indispensable et symbolise la vie associative du club. Impliqué à tous les échelons de l'association, il assure aussi bien des missions sportives (coach, arbitre, entraîneur..) qu'administrative ou d'organisation.

L'équipe encadrante est constituée de 11 personnes dans le bureau directeur et de 20 à 30 personnes membres au CA.

L'équipe technique est constituée d'un entraîneur sportif diplômé, salarié en CDI ETP – 35h modulées sur l'année dont les missions sont la préparation et l'animation des entraînements pour toutes les équipes ainsi que le coaching de l'équipe sénior masculin 1.

Trois animateurs handball, six accompagnateurs jeunes arbitres et cinq officiels de table s'ajoutent à l'équipe.

Une bénévole (licence dirigeant) a bénéficié en 2020-2021 d'une formation ITFE « Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif ».

3. Les moyens financiers

Les recettes :

- ✓cotisations des adhérents
- ✓le bar
- ✓les manifestations mises en place tout au long de la saison
- ✓les subventions des collectivités locales et des partenaires publics et privés
- ✓la boutique en ligne
- ✓Mise à disposition de l'éducateur sportif pour des activités rémunératrices au sein du club (stages vacances) ou extérieur au club (entraînement/ des joueurs en convention)

Les dépenses :

- ✓la rémunération du salarié du club
- ✓les frais d'engagement des équipes dans les différents championnats
- ✓les factures du comité, de la ligue
- ✓le paiement des arbitres désignés arbitrant les différentes rencontres à domicile
- ✓les frais de formation des encadrants du club
- ✓les fournitures indispensables au bureau, matériel du club, bar ...

Les partenaires

Les partenaires privés : Le club La ferrière handball possède plusieurs contrats de partenariat essentiels au bon déroulement de son développement. Nos partenaires financiers privés (essentiellement les entreprises de La Ferrière et des communes environnantes) proposent une participation sous forme de subventions / dons, d'achats de matériel sportif, d'équipement vestimentaire (maillots/shorts).

Les partenaires publics : Le club La ferrière handball entretient un partenariat avec les instances publiques principalement la mairie de La Ferrière qui permet l'hébergement des rencontres sportives sur son site du complexe sportif et procède au versement des subventions annuelles pour aider au développement du club.

Les instances : le CDOS est rémunéré par le club pour la réalisation du suivi du salarié, le comité de Vendée, la ligue des Pays de la Loire et la FFHB contribuent au développement du club en proposant des formations et en diffusant des informations.

La FERRIERE VENDEE HANDBALL

c'est avant tout un **PARTAGE** d'émotions fortes et de valeurs...

Les adhérents intègrent le club pour 4 raisons majeures : le choix de l'activité (handball), la convivialité, la compétence de l'encadrement et la proximité du domicile.

Convivialité, compétitivité, dynamisme, respect, famille, esprit d'équipe sont les qualificatifs attribués par les adhérents pour définir leur club. (Source: questionnaire de satisfaction janvier 2020)

La compétitivité : elle est présente lorsque les conditions d'un jeu sont loyales hors de toute influence et dans le respect de l'adversaire. Elle apprend aux joueurs la persévérance et le dépassement de soi.

La convivialité : elle vit à travers l'accueil des joueurs, du public, des adversaires, de leurs supporters et des arbitres. Elle est présente également dans la culture handball. Elle est véhiculée par les bénévoles lors des différentes manifestations et permet l'intégration des nouveaux adhérents dans un esprit d'ouverture bienveillant.

Le dynamisme : c'est l'implication de chacun et l'investissement de tous pour son équipe et pour son club. C'est encourager la motivation et la mobilisation individuelle et collective.

Le respect : il consiste à cultiver le respect de soi même, des partenaires, des adversaires, des arbitres, du public et des locaux.

La famille : elle passe par le sentiment d'appartenance à un club, l'esprit d'équipe, la notion de transmission intergénérationnelle.

L'esprit d'équipe : « c'est donner de l'importance à tous et du respect à chacun ! »

IV. Valeurs



Performance
Et dépassement de soi

Ambition
Et évolution

Responsabilité
Et accompagnement

Tolérance
Et respect

Adhésion
Et transmission

Générosité
Et convivialité

Engagement
Et soutien

1 - Diagnostic

➤ Usagers et activités

V. Projet

1 - Diagnostic

2 - Axes de
développement
et objectifs

3 - Projet sportif

4 - Projet éducatif
et financier

POINTS FORTS	<p><u>Usagers :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Augmentation croissante du nombre des licenciés jusqu'en 2019 : une offre pour les jeunes à partir de 6 ans jusqu'aux catégories séniors.• Plus gros effectif des clubs sportifs de la commune en 2019 : attractivité en partie liée aux valeurs du club.• Fidélisation des licenciés à la pratique du handball, attachement et engagement des joueurs, des parents, des bénévoles et des supporters au sein du club.• Investissement et mobilisation des supporters à domicile et en déplacement. <p><u>Activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Une filière de formation jeune : joueur-entraîneur-arbitre.• L'engagement des équipes jeunes masculines pour chaque catégorie en compétition départementale.• Un ancrage territorial fort : réputation du club et reconnaissance de ses résultats sportifs : coupes de Vendée, des équipes jeunes et séniors niveau région.• Une école d'arbitrage labellisée avec des encadrants formés/polyvalents, des membres de la commission actifs sur les formations territoriales, une impulsion dynamique autour du rôle de l'arbitre (nombreux jeunes intéressés), un accompagnement et suivi systématique de tous les JAJ.• Des activités extra-sportives diversifiées : expérience /convivialité.
POINTS FAIBLES	<p><u>Usagers :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Sous-effectifs pour certaines équipes voire absence d'effectif selon catégorie, notamment filière féminine jeune.• Pas d'équipe loisirs en sénior : attente d'une partie des adhérents.• Une augmentation des effectifs supérieures aux capacités d'encadrement du club. <p><u>Activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Un niveau de jeu moyen inégal sur les tranches d'âge permettant difficilement le maintien de certaines équipes jeunes au niveau région.• Arbitrage : manque d'actions de détection des futurs arbitres, groupe d'encadrants trop restreint, pas assez de formations club proposées, difficultés à ce que les JAJ formés franchissent le pas vers l'arbitrage adulte, difficultés à pérenniser l'engagement des JAJ.

➤ Structuration interne et communication

POINTS FORTS	<ul style="list-style-type: none">• Structuration autour d'un bureau directeur et d'un CA comptant une trentaine d'acteurs.• Commissions organisées avec un responsable et un rôle précis (fiche de poste/organigramme).• Une équipe encadrante soudée et efficace qui sait fédérer• Communication interne opérationnelle : réactivité, rapidité d'envoi des informations via internet. Diminution des supports papier.• Une vitrine WEB efficace (création du nouveau site du club, communication sur les réseaux sociaux, création d'une boutique en ligne).
POINTS FAIBLES	<ul style="list-style-type: none">• Difficulté à faire investir les joueurs seniors dans l'encadrement des équipes jeunes et à les intégrer dans les plannings d'organisation des matchs.• Manque de communication entre certaines commissions / double travail.• Difficulté à mobiliser des bénévoles.• Manque de régularité dans la communication entre l'éducateur sportif et les référents des différentes commissions.• Manque de communication entre les accompagnateurs d'équipe (coach) et l'éducateur sportif.• Transmission du planning de permanence des tâches diverses du WE trop tardif (bar, responsable de salle, tables de marque ...)• Absence de lieu dédié à la gestion des archives et absence de lieu dédié aux réunions (type club house).

➤ Ressources humaines, financières et logistiques

POINTS FORTS	<ul style="list-style-type: none">• Budget équilibré sur les dernières années.• Des évènements extra-sportifs programmés rapportant des recettes pour le club. Rigueur dans l'organisation.• Des sponsors partenaires fidèles.• La création d'une boutique d'e-commerce.• Outils informatiques facilitant le traitement des informations (logiciel pour la trésorerie, tableur office 365 pour l'envoi des conclusions de match)• Un encadrement technique de qualité assuré par l'éducateur sportif salarié du club.
POINTS FAIBLES	<ul style="list-style-type: none">• Ressources matérielles limitées pour accueillir les licenciés (limite des créneaux de disponibilité de la salle omnisport).• Un risque d'épuisement des bénévoles pour l'encadrement et l'organisation des événements sportifs et extra-sportifs.• Ressources financières limitées pour encadrer et financer le niveau de jeu attendu.• Gestion de la caisse du bar : prévoir la mise en place d'un TPE. <p>Crise sanitaire liée au COVID-19 sur la moitié de la saison 2020 et la saison 2021.</p>

2 - Axes de développement et objectifs

Notre priorité est de permettre à toute personne qui le souhaite de pratiquer le handball dans de bonnes conditions, dans un esprit de convivialité, et de fidéliser nos licenciés en les incitant à devenir acteur et responsable du développement sportif et social de notre club.

Un vivre ensemble basé sur le partage d'émotions fortes, de transmissions, de savoir-vivre et de respect de chacun.

Pratique du sport et performance



Ressources humaines et financières

Formations des joueurs, des entraîneurs et des arbitres

Organisation interne

Les ambitions du club sont les suivantes :

- Développer des offres de pratique diversifiées et mieux répondre aux besoins de chacun
- Hausser le niveau de compétition des équipes afin de s'engager dans une pratique sportive de dépassement de soi
- Développer la formation des entraîneurs pour assurer une qualité technique et pédagogique auprès des joueurs.
- Poursuivre la formation des arbitres et assurer un suivi de qualité au sein de l'école d'arbitrage plusieurs fois labellisée.
- Renforcer le développement de la filière féminine.
- Formaliser l'organisation interne du club en consolidant sa structuration administrative et en développant sa communication.
- Renforcer les ressources humaines, financières et matérielles au bénéfice du projet.

Pour atteindre ses ambitions, le Conseil d'Administration décline un plan d'action à court, moyen et long terme dans un document annexe. Ce document définit les actions, les moyens, les acteurs, les échéances et l'évaluation des objectifs

3. Projet sportif

Développer l'offre de pratique

- Augmenter les effectifs non compétitifs (par des interventions au sein des écoles ; des parrainages ; des portes ouvertes ; créer une section baby hand)
- Offrir deux filières de pratique complémentaire pour les jeunes dès -12 ans permettant à chacun de progresser (proposition de stages de performance)
- Créer une équipe loisir pour les séniors
- Renforcer le développement de la filière féminine

Hausser le niveau de compétition des équipes et atteindre son meilleur niveau de jeu

- Fidéliser les licenciés
- Développer et valoriser la formation individuelle du joueur Assurer l'attractivité du club avec une communication active
- Augmenter les effectifs compétitifs (détecter hors club et recruter) Etre représenté dans les différentes sélections et sections sportives

Développer la formation des entraîneurs

- Susciter des vocations à entraîner au sein du club (sollicitation des jeunes pour co-animer les séances d'entraînements et coacher les équipes)
- Former des bénévoles adultes à l'encadrement sportif des équipes (accompagnement régulier, doublette avec un jeune, formation interne)
- Recruter des entraîneurs qualifiés et expérimentés

Développer et pérenniser la formation des arbitres au sein de l'école d'arbitrage labélisée

- Intégrer l'arbitrage dans la formation du joueur
- Former des arbitres départementaux et régionaux
- Proposer et accompagner les juges arbitres dans les formations fédérales
- Former des encadrants (accompagnateur, animateur, superviseur, secrétaire/chronométrateur)



LES OBJECTIFS SPORTIFS :

Equipe SM1 : National 3

Equipe SM2 : Honneur Région

Equipe SM3 : 1ère division dép

Equipe SF1 : Excellence Région

Equipe SF2 : 1ère division territoriale

-16 ans : Accession -17 région

-14 ans : Accession -15 région

-12 ans : 1ère division départemental

* Les objectifs féminins seront définis suite à l'élaboration du projet "développement de la filière féminine" en partenariat avec un club voisin.



4. Projet éducatif et financier



Formaliser l'organisation interne du club



- Consolider la structuration administrative du club avec la mise en place d'outils et d'aides techniques
- Soutenir les encadrants en leur permettant de suivre des formations complémentaires dispensées par les instances ou les collectivités en regard de leur activité spécifique au sein du club
- Développer la communication via le site internet et les réseaux sociaux

Renforcer les ressources humaines au sein du club

- Susciter, consolider et valoriser l'engagement des bénévoles (organisation d'un forum des bénévoles en début de saison)
 - Organiser chaque année un « pique-nique des bénévoles » (photo de groupe, remerciements)
 - Initier les jeunes licenciés au bénévolat : « A tout âge, on peut aider »
- (création d'un flyer/affiche expliquant l'engagement associatif et mettant en situation la mascotte du club dans les différentes activités réalisées par les bénévoles)

Renforcer les ressources matérielles et financières au bénéfice du projet

- Continuer de développer des actions conviviales sources de recettes (événements annuels réguliers)
- Développer des actions de financement auprès des partenaires publics dans le cadre du projet associatif
- Poursuivre le développement du partenariat privé via la commission sponsoring et la commission communication
- Fidéliser les partenaires en les associant à la vie du club



2020-2021

Ce Projet Associatif appartient à tous les membres de ***La Ferrière Vendée Handball***.
Il invite toutes celles et ceux qui le souhaitent à le faire vivre pour que notre association soit toujours dynamique, attractive et en perpétuelle innovation ...

Adhérer à notre association, c'est être acteur de son Projet !

Retrouvez-nous sur :

<https://uslaferriere-handball.com/>

<https://www.facebook.com/usfhandballlaferriere>

https://www.instagram.com/la_ferriere_vendee_handball/

